VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Placements productifs, sûrs, et augmentant en valeur, en des cottages doubles,

ET LOTS A BATIR

DANS LE

PREMIER DISTRICT,

ET ILETS DE TERRE

DANS LE

SIXIEME DISTRICT,

Sur le passage de la ligne proposée de chars électriques de l'avenue Napoléon.

James B. Ward vs Matthew Ward et als.

No 61,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—MERCREDI, le 23 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 avril, 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir :—

1° Le cottage double en bois à un étage Nos 1518 et 1520 rue Saratoga, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Saratoga, Melpomène et Terpsichore, contenant 4 chambres, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 10 également mentionné et auquel il est référé dans l'acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 2 juin 1853, comme le No 11 de l'ilet No 6, borné comme le sus mentionné sur le plan de Joseph Pillié voyer, le 20 juilet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire, ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Saratoga sur 96 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur en mesure anglaise.

2° Le cottage double en bois à un étage Nos 2417 et 2419 rue Melpomène, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Howard et Freret, contenant 5 chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est designé par le No 5, B, sur le plan de S. G. Del Isle le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2421 et 2423 rue Melpomène, dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contenant 4 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par le No 4 A sur un plan de S. G. Del Isle daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage double en bois à un étage Nos 2425 et 2427 rue Melpomène, dans les mêmes district et ilet que la propriété nouvellement décrite contigue à celle nouvellement décrite, contenant 4 chambres, office, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 7 sur le plan de S. G. Del Isle, daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° La bâtisse en bois à un étage No 2429 et 2429 1/2 rue Melpomène dans le même district et ilet que la propriété nouvellement décrite et contigue à la propriété quatrièmement décrite. Le lot de terre est désigné par le No 6 sur un plan de S. G. De l'Isle, daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds, 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Le cottage double en bois à un étage Nos 2431 et 2433 rue Melpomène angle Nord Est de la rue Freret, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et contigue à la propriété cinquièmement décrite contenant 5 ouambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre mesurant 25 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 102 pieds sur la rue Freret et entre lignes parallèles.

7° La grande résidence en bois à deux étages, en usage comme une écurie, No 1412 rue Freret, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, et contigue dans le fond aux propriétés quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrites. Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan de J. A. D'Hémécourt député voyer de ville, daté le 15 avril 1861, déposé en l'étude de E. Barnett, notaire, et mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Freret, sur 63 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse contient environ 12 stalles, vaste grenier au deuxième étage, grande porte pour wagons, hangar, citerne, etc.

8° Le hangar en bois pour wagons, No 1413 rue Freret, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Melpomène et Thalie. Le lot de terre est désigné par le No 13 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, daté le 18 mai 1855, déposé en l'étude de Jos Cohn, notaire, et mesure 23 pieds 9 pouces de face à la rue Freret sur 23 pieds 9 pouces de largeur dans le fond par une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles

9° Le cottage double en bois à un étage Nos 2413 et 2415 rue Thalie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Howard et Freret, contenant 3 chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan par Hedin, le 3 avril 1852, déposé en l'étude de M. Gerron, notaire, et mesurant 20 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Thalie sur 63 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

10° La résidence double en bois à deux étages Nos 2506 et 2508 rue Thalie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Freret et Locust, contenant galeries, 4 chambres et terrain extra de chaque côté. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, le 18 mai 1855, déposé en l'étude de J. S. Cohn, notaire et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Thalie par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le tout de la propriété ci-dessus décrite est dans un bon voisinage, à proximité des chars et autres avantages et donnera de bons revenus comme placement.

Une occasion bonne et rare pour petit placement.

11° Un certain ilet ou portion, situé dans le Sixième District de cette ville, subdivisé en 14 lots de terre et désigné par le No 155, sur un plan par A. De Armas, le 25 mars 1871, déposé comme plan G, en l'étude de T. Guyot, notaire, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Lopez et Salcedo. Ledit ilet mesure d'après plan original de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude du voyer de ville à l'Hôtel de Ville, 210 pieds 7 pouces 3 lignes sur chacune des rues Melpomène et Terpsichore et 223 pieds 9 pouces sur le côté des rues Salcedo et Lopez

12° Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, subdivisé en 16 lots, et désigné par le No 163 sur un plan par A. De Armas, le 25 mars 1871, déposé comme plan G, en l'étude de T. Guyot, notaire, borné par les rues Terpsichore, Futerpe, Salcedo et Lopez mesurant d'après ledit plan original par D'Hémécourt, 210 pieds 7 pouces et 3 lignes sur chacune des rues Terpsichore et Euterpe et 255 pieds 9 pouces et 3 lignes sur chacune des rues Salcedo et Lopez.

13° Un certain ilet ou portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 158 borné par l'avenue Hagan, les rues Terpsichore et Melpomène, et une ligne le séparant de l'autre propriété d'après ledit plan par D'Armas

Ces ilets sont juste au dessus du chemin coquillé de l'avenue Washington, sur la ligne proposée chars de l'avenue Napoléon et un bon local pour une alterie ou jardin potager.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un an, en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement de ces billets; les améliorations devant être gardées assurées, et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

Parkerson & Tobin.

John Baesich, avocats.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI 16 mai, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt, connu comme la Cour de Coton Indépendante faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville occupant la plus grande portion de l'ilet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson, et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, sur lesquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions, à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds, 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. Le lot No 10, 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises en coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé Nos 825 et 827 rue St Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Huit vérandas ornées sur la façade, et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 25 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et centrale, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le fond située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle verandah en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lo No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour de billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, MERCREDI le mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 au rôle de la Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Saleuble, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pillié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks ancienne notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant, prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Double en Briques, Substantielle,

Nos 627 et 629 rue Race.

PAR MACON & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 24 mai 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 avril 1900, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mme Elizabeth E. Stone, femme de M. Henry H. Baker, No 61,241 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir :

La résidence double substantielle en briques à deux étages, Nos 627 et 629 rue Race dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Religieuse, contenant huit chambres, allées, cuve, de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1868, et déposé en l'étude de G. L. Kernion, ancien notaire, et mesure en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien posé, garantissant de bons locataires, en fait un placement sûr et productif. Il est près des lignes de chars et autres avantages, et à un ilet du beau parc public, Annunciation Square.

Termes et conditions—Un tiers comptant la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et bien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être gardées assurées, et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur

23 avril—23 26—mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

116 rue Liberté, près de la rue du Canal.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur - Bureau No 138 rue Carondelet— MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Drifus No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, la propriété, ci-après décrite à savoir :

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 25 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bruenn, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double,

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — MERCREDI le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Drifus No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, la propriété, ci-après décrite à savoir :

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 25 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bruenn, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,906 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir :

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bagerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832 Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilie, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Condition—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0/0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer. N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE MASTER COMMISSIONER

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building & Loan Association. No 12,810 Cour de Circuit des E.-U. du District Est de la Louisiane.

JEUDI, le 17 mai 1900, commençant à midi, sur les lieux de la New South Building and Loan Association, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Nos 219-221 rue Baronne, en vertu d'un décret rendu le 6 avril 1900, par l'Hon. Charles Parlange, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, dans l'affaire de Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association, No 12,810 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qu'y s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances à cela appartenant, ou de quelque façon à cela appartenant (aussi la moitié du mur en briques) de chaque côté du dit lot) situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Gravier, Dryades, autrefois Philippa, et Commune et désigné par les numéros cinq et six sur un plan du même et autres lots annexé dans la marge d'un acte de vente de James Gallier à Wilson et Patterson passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire dans cette ville, le 12 février 1840. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-six pieds et quatre pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds et quatre pouces de largeur dans le fond sur les suivantes profondeurs, à savoir: Le lot No cinq mesurant cent quatre pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne qui le divise du lot No quatre et cent quatre pieds six pouces et une trois quarts ligne sur la ligne opposée. Le lot No six mesurant cent neuf pieds sept pouces et deux lignes et demie sur la ligne qui le divise du lot No sept; et cent neuf pieds six pouces et une ligne et trois quarts sur la ligne qui le divise du lot No cinq; ensemble avec le droit d'usage pour toujours d'une allée ou passage de cinq pieds de largeur, courant du fond desdits lots dans la rue Gravier d'après ledit plan. Ledit lot No cinq est situé à une distance de cent cinq pieds et quatre lignes de l'intersection des rues Baronne et Gravier, d'après l'arpentage fait par Edgar Pilie, daté le 27 mai, 1895, et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 3 juillet, 1895; la mesure du lot No cinq, d'après ledit arpentage, inclut l'allée commune; acquis le 3 juillet, 1895, d'après l'acte pardevant Félix J. Puig, notaire, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 155, folio 581. Ladite propriété sera vendue sur les termes suivants:

Un tiers ou plus comptant, et la balance payable en un, deux et trois ans, démontré par des billets à recevoir de l'acquéreur, à son ordre endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de semblable nature. Toutes les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur. Sur la confirmation de la vente par la Cour Civile de Receveur exécutera un acte de vente à l'acquéreur pardevant un notaire devant être choisi par le Receveur; la dépense dudit acte devant être aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

L'heureux acquéreur sera requis au moment de l'adjudication de payer au Receveur Johnson Armstrong, comptant ou en chèque certifié à l'ordre du Receveur à un montant égal à dix pour cent du montant de l'enchère. Des achats de cette intention sont référés au dossier de ladite affaire No 12, 810 et spécialement au décret du 6 avril 1900 pour plus amples renseignements.

J. L. ONORATO,
Master Commissioner.

De plus amples renseignements sont donnés au bureau de

J. L. ONORATO,
827 rue Gravier.

N. B.—Par un décret amendé, daté 20 avril, 1900, le taux d'intérêt sur les paiements différés est fixé à 6 pour cent.

8 avril—8 11 18 24—mai 1 8 13 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Moderne

Confortable, à deux étages,

Dans un des plus attrayants quartier du Sixième District!

No 377 RUE AUDUBON

JUSTE AU-DESSUS DU PARC,

A L'ENCAN,

Mardi, 17 avril 1900 à 12 M.,

RENVOYÉE PAR ORDRE DE COUR AU MARDI, 24 AVRIL 1900.

—A LA—

BOURSE 840 RUE COMMUNE.

Succession de Elijah Harvey Wheeler.

No 61,494—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la Division E, Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, ledit ordre signé le 12 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, le MARDI 24 avril 1900 à midi, la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, désignés comme lots Nos 3 et 4 sur un plan particulier dessiné par C. De Armas, date 23 mai 1873 Lesdits lots se touchent l'un et l'autre et mesurent chacun, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Champs-Elysées sur cent onze pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, ou un an, à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypthèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses de garantie usuelles et de coutume, en ce qui concerne le paiement des frais d'avocat, transfert

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

de polices d'assurances, etc., l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, aussi les timbres du Revenu Intérieur des E. U. en vente, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication comme argent légal pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui sera passé pardevant Jno. R Legler, Esq., notaire public

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO,
Courtier en Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

23 mars—23 24 25—avril 1 2 8 9 15 16 22 23 24

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Occasion pour Placement.

Propriété de choix du Premier District, près de l'Eglise St. Joseph, le marché Claiborne et les Ecoles Publiques.

Cottage Double 511 et 513 S. Claiborne.

Cottage Simple 524 S. Claiborne.

Maison Double 608-610 S. Roman.

Cottage Double 604-606 S. Roman.

Cottage Double 1901-1903 Perdido à l'encoignure S. Roman.

Cottage Double 1905-1907 Perdido.

Cottage Simple 547 S. Roman.

Dans l'affaire de Mlle Margaret A. Stewart et als, versus Mlle Jennie Dornan.

No 60,348.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY - Albert Paul, Encanteur— Bureau 727 rue Commune, MERCREDI, le 25 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune. En vertu d'un jugement rendu le 20 mars 1900, et signé le 26 mars 1900 par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire et pour le compte de Mlle Margaret A. Stewart vs Mlle Jennie Dornan il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Sud Roman, Poydras et Perdido, mesurant 32 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à ladite rue Claiborne sur 91 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Poydras, 98 pieds et 3 pouces sur la ligne vers la rue Perdido et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations désignées par les numéros municipaux 511 et 513 rue Sud Claiborne et consistant d'un joli cottage double, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar au fond, citerne, aliée, cour, banquette, passage de côté pavé, etc. Propriété toujours louée et rapportant $20 par mois.

2° Un certain lot de terre (dans le même district et ilet) immédiatement dans le fond du ci dessus et faisant face à la rue S. Roman, et mesurant 32 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue S Roman sur 68 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Poydras et 76 pieds 3 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne de côté vers la rue Perdido, et 32 pieds en largeur dans le fond. Les améliorations comprenant une jolie maison à deux étages en bois, connue comme les Nos 608 et 610 rue S. Roman, avec grande cour pour améliorations additionnelles et assurant de bons locataires payants.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Roman, Claiborne, Poydras et Perdido désigné comme lot No 5 sur un plan de A. H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 257 du livre de plans No Un; ledit lot mesurant 32 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Sud Roman sur une profondeur de 86 pie